

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à		Départs de		Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.											
CAHORS		CAHORS		Arrivées à											
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS					
10 h. 27 <sup>m</sup> »		5 h. 45 <sup>m</sup> »		8 h. 42 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 25 <sup>m</sup> matin.	4 h. 7 <sup>m</sup> matin.	9 h. 52 <sup>m</sup> matin.	12 h. 55 <sup>m</sup> matin.					
				2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 20 <sup>m</sup> soir.	8 h. 40 <sup>m</sup> soir.	5 h. 45 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> »					
				7 h. 40 <sup>m</sup> »	9 h. 27 <sup>m</sup> »	9 h. 55 <sup>m</sup> »		4 h. 41 <sup>m</sup> matin.	11 h. 7 <sup>m</sup> »	4 h. 45 <sup>m</sup> soir.					
<b>Train de marchandises régulier :</b>				Départ de Cahors — 5 h. 5 <sup>m</sup> matin.				<b>Train de foire :</b>				Départ de Libos. — 7 h. 10 <sup>m</sup> matin.			
				Arrivée à Cahors — 8 h. 56 <sup>m</sup> soir.								Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 <sup>m</sup> matin.			

## Cahors, 7 Mars.

M. Léon Say a déposé, jeudi, sur le bureau de la Chambre, le projet de budget pour 1883.

Voici l'analyse détaillée du système financier sur lequel repose ce budget qui renferme de nombreuses innovations. Les dépenses sont évaluées à 3 milliards, 27 millions, 500 mille francs. Les recettes sont évaluées à 3 milliards, 30 millions de francs. Le budget se solde donc par un excédant de recettes de 2 millions et demi.

C'est la première fois que le chiffre des dépenses et recettes atteint la limite de trois milliards. Nous ne parlerons que du budget sur ressources ordinaires, qui ne comprend pas le système des grands travaux publics. Les dépenses ont augmenté d'une part, parce que M. Léon Say n'a voulu faire appel à aucune ressource d'emprunt dans le budget ordinaire, et ensuite parce qu'il a fait rentrer dans ce dernier un certain nombre de dépenses classées jusqu'ici au budget extraordinaire et qui, cependant, par leur caractère de permanence, doivent plutôt être considérées comme ordinaires. Parallèlement à cette opération, M. Léon Say a effectué un relèvement très-considérable des prévisions de son prédécesseur, pour le rendement des impôts indirects en 1883.

D'après la règle suivie jusqu'à ce jour, pour dresser ces prévisions, on prenait comme base le rendement de l'avant-dernière année. M. Allain-Targé avait pris pour base de ses calculs les revenus de 1881.

L'innovation de M. Léon Say consiste à prendre pour base le rendement de l'année immédiatement précédente. Ainsi pour 1883, M. Léon Say part des résultats de l'exercice

1882. Ceux-ci, il est vrai, ne sont pas connus exactement à l'heure présente. Mais on peut affirmer que le rendement de 1882 sera égal à celui de 1881, augmenté de la plus-value normale de l'année courante.

Or, cette plus-value ne paraît pas devoir être inférieure à la moyenne de celles des trois années précédentes.

En suivant cette règle, on arrive à trouver que les prévisions de 1883, telles que les avait dressées M. Allain-Targé doivent être accrues de 85 millions. De la sorte M. Léon Say arrive à équilibrer son budget ordinaire et même à établir un excédant de recettes de deux millions et demi, comme on l'a vu plus haut. Voilà une des innovations du budget; les plus considérables sont celles qui ont été imaginées pour assurer la continuation du système des grands travaux publics sans avoir recours à aucune conversion ni émission de rente.

Jusqu'à ce jour on sait que les ressources nécessaires à l'exécution des grands travaux, compris dans le plan Freycinet, étaient demandées à des émissions de 3 % amortissable. L'état du crédit public et du marché financier ne permettant pas de faire, de longtemps encore, ni émission de 3 % amortissable — puisque les emprunts précédents ne sont pas entièrement classés — ni la conversion du 5 %, puisque les conditions ne sont pas favorables à une opération de ce genre, il a fallu trouver d'autres combinaisons. Un double but s'imposait : d'une part, solder les dépenses des travaux publics déjà autorisés pour les exercices antérieurs, et, d'autre part, assurer les ressources pour couvrir les dépenses de 1883.

Les dépenses autorisées et non couvertes s'élèvent à la somme de 1,186 millions; pour y pourvoir, au lieu d'émettre une égale somme

de 3 % amortissable sur le marché public, M. Léon Say emprunte les fonds disponibles des caisses d'épargne existant actuellement à la Caisse des Dépôts ou le versement est prévu en 1882 et 1883. Ces sommes s'élèvent en totalité à 1,200 millions, c'est-à-dire à peu près au chiffre des dépenses qu'il s'agit de solder.

En échange de ces sommes, M. Léon Say délivre aux caisses intéressées une somme égale de 3 % amortissable. De sorte que l'emprunt que redoutait le marché financier est à la fois fait et non lancé sur le marché public. Aucun titre n'est émis, aucun appel n'est fait à l'épargne.

D'autre part, grâce au jeu de l'amortissement, les capitaux empruntés provisoirement à la Caisse des Dépôts vont se trouver peu à peu reconstitués; ils le seront intégralement dans 73 ans. Et comme les rentes qu'on place ainsi coûtent à peu près 4 % au Trésor, c'est-à-dire à peu près autant que le taux qui doit être servi aux capitaux empruntés, le budget ordinaire ne sera grevé d'aucune charge supplémentaire du chef de cet emprunt.

Voilà pour le passé, quant à l'avenir, voici comment on opère :

Le budget extraordinaire préparé par M. Allain-Targé, comportait 621 millions de dépenses. Sur cette somme, M. Léon Say détache 52 millions de dépenses classées à tort comme extraordinaires, et il les fait entrer au budget ordinaire et les solde de la manière que nous avons indiquée plus haut. Ces dépenses concernant les travaux publics permanents, notamment l'achèvement de notre réseau de routes nationales, le service de l'aménagement des eaux, la reconstitution du matériel naval et les fortifications des colonies. Ensuite, sur les travaux de chemins de fer, M. Léon Say déduit une somme de 40 millions représentant la part dont l'Etat

confiera l'exécution aux Compagnies de chemins de fer ou à l'industrie privée.

Enfin, il y a dans le projet Allain-Targé 81 millions de dépenses pour le budget extraordinaire de la guerre, et de 190 millions pour les travaux publics, qui peuvent être ajournés sans inconvénient; car ce sont des dépenses autorisées par anticipation et qui ne pourront pas être effectuées en 1883. Un usage constant a permis, en effet, de constater que les crédits extraordinaires votés chaque année d'avance pour ces travaux, ne sont jamais absorbés en totalité; à chaque exercice, on est obligé de reporter à l'exercice suivant une part considérable qui n'est pas employée, et les crédits s'accumulent ainsi d'une année à l'autre sans utilité, et au grand préjudice de notre situation financière.

Il n'y a donc dans la décision d'ajourner l'ouverture de cette portion de crédits aucune pensée d'ajournement des travaux; on se borne seulement à voter ce qui est réalisable immédiatement.

Par ce système, on arrive à réduire le budget extraordinaire de 1883 à 258 millions. C'est donc cette somme qu'il faut se procurer. Dans ce but, M. Léon Say a imaginé la troisième innovation que renferme son projet de budget.

Il demande aux Compagnies de chemins de fer le remboursement, jusqu'à concurrence de cette somme, des avances pour garanties d'intérêt que l'Etat leur a faites depuis 1864 et qui s'élèvent en totalité à 600 millions.

Des négociations sur lesquelles nous avons déjà donné des détails ont été engagées entre le gouvernement et les grandes compagnies, en vue d'obtenir ce remboursement et en outre, d'imposer à ces dernières, certaines conditions au prix de certains avantages.

Ces négociations touchent à leur terme. Avec

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT (45) du 7 Mars 1882.

## LE MYSTÈRE DE MONTROYAL

Par Ernest PASQUÉ.

Pancratius Zumpt, il est vrai, eût volontiers inventé des machinations mystérieuses dont la libération du malfaiteur aurait été le résultat; des complots, des affiliations; son champ d'action se fût ainsi étendu; il eût pu faire enquête sur enquête, rédiger protocole sur protocole, et qui sait? peut-être mettre la main, sinon sur le malfaiteur lui-même, du moins sur quelques sujets bons à envoyer à la potence!

Malheureusement le récit des serviteurs était si simple, si probant, qu'il fallut, bon gré, mal gré, se rendre à l'évidence et ne voir dans cette évasion que le résultat d'une coupable négligence.

Quelqu'un qui était dans la jubilation, non moins peut-être quoique à moins bon essent que Wenz, ce fut le bailli von der Leyen.

Quelle plus éclatante vengeance pouvait-il tirer de son rival?

D'une voix triomphante, avec une nuance fort accentuée de raillerie, il s'écria :

— A joindre au protocole!., Le tribunal de

Sponheim enferme les malfaiteurs dangereux dans une prison dont les murs ont de grands trous! Nous en référerons à la cour suprême de l'empire et elle avisera! Écrivez, greffier, écrivez!..

Mais le greffier n'écrivit rien.

Pancratius Zumpt sentit le danger et, pour faire taire son adversaire, il s'en prit à la sentinelle qui avait laissé échapper le malfaiteur; il menaça le pauvre diable de la torture et des baguettes, de la fustigation et de la potence.

MM. les jurés s'en mêlèrent également et bientôt le tumulte devint indescriptible et menaça de dégénérer en voies de fait.

M. Zumpt parvint enfin à dominer la mêlée, et d'une voix de tonnerre il s'écria :

— A la tour!., à la tour!.. C'est sur les lieux mêmes, et non point sur la foi d'un récit qui peut être erroné, qu'il nous faut dresser procès-verbal!

Le tumulte s'apaisa un peu et la cour se prépara à se rendre à la tour, afin de juger de visu du mode d'évasion dont s'était servi ce hardi malfaiteur.

A ce moment, M. de Beuren, qui jusque-là était demeuré silencieux dans son coin et qui redoutait par-dessus tout qu'on reprit son frère Jost, prit la parole et dit :

— Il vaudrait peut-être mieux entendre la déposition de la sentinelle; elle pourrait peut-être fournir au tribunal quelques renseignements sur la direction prise par le fuyard et le mettre en état de le retrouver.

Cette proposition reçut l'assentiment général;

la sentinelle à la hallebarde fut sommée de tout raconter, et voici son récit :

A minuit sonant, un spectre lui était apparu, suspendu par un lien invisible au mur de la tour; — et il tremblait encore de tous ses membres à cette horrible vision; — il avait fait un fervent signe de croix et prononcé une formule d'exorcisme d'une irrésistible puissance; l'horrible vision avait disparu heureusement derrière le mur en ruine et était rentrée sous terre, et il ne l'avait point revue...

— Imbécile! ne put s'empêcher de s'écrier M. Pancratius Zumpt.

M. de Beuren eut un éclat de rire des plus bruyants.

— Si Jost s'est sauvé dès minuit, pensait Wenz, il doit être en lieu sûr; il n'y a donc plus rien à redouter.

Confiant dans cette réflexion, il se leva et quitta la salle afin de se retourner chez lui.

Les assistants s'étaient également levés et se disposaient à se rendre à la tour.

M. le bailli von der Leyen s'approcha alors du noble seigneur de Beuren, et, avec une profonde et respectueuse révérence, il demanda :

— Votre Seigneurie nous fera-t-elle également l'honneur de nous accompagner à la tour, afin de constater la disparition du malfaiteur et d'aviser aux moyens de le retrouver?

Mais M. de Beuren, avec un rire extrêmement impertinent, répliqua :

— Puisque vous teniez tant à instruire ce procès, il ne fallait point lâcher le coupable; puisque vous êtes si maladroits, cherchez-le

maintenant; quand vous l'aurez rattrapé, vous m'appellerez. Jusque-là, adieu! Monsieur le bailli von der Leyen.

Cela dit, il tourna sans plus de cérémonies le dos au bailli tout confus de cet accueil, et, sans ajouter un seul mot, il sortit, se rendit à l'auberge où il se fit servir à boire et à manger, et enfin il reprit tout joyeux le chemin du château de Beuren.

Quant au bailli, devenu muet d'humiliation, il marchait aux côtés du juge de Sponheim, qui avait également perdu de sa loquacité; ils allaient tous deux, la tête retombant sur la poitrine, constater sur les lieux ce qu'ils savaient déjà, à savoir que le vieux diable de Nurenberg s'appliquait en tous points à Trarbach et que l'on pouvait dire, avec une légère variante :

A Trarbach, on ne met la corde qu'au cou de ceux qu'on tient!..

Il était près de midi quand le seigneur de Beuren arriva près de son petit château.

Si le matin, il avait traversé le village, le regard soucieux, le regard sombre et fixé au sol, ce soir, il revenait par le même chemin, dans une attitude toute différente.

La tête haute, il jetait à droite et à gauche ses regards hardis et savourait avec délice l'ébahissement des paysans, devant le nouveau seigneur de Beuren, à la tournure éclatante, galonné d'or.

Soudain et sans qu'il songeât à rien, Wenz se prit à trembler involontairement.





Vins du Minervois et des Corbières

# VIGIÉ ET AZAÏS

Propriétaires Négociants

LÉZIGNAN. (Aude)

Représenté par **M. TERRET,**

Rue de la Banque, 1, CAHORS.

## MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveauté d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

**M. Doucède** se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc **SOLIDITÉ. ELÉGANCE ET PRIX TRÈS - MODÉRÉS**

IL FAUT LIRE DANS  
**LE JOURNAL DU DIMANCHE**  
Qui paraît toutes les semaines  
**LES AVENTURES D'UN PEAU-ROUGE**  
A PARIS

Avec illustrations, par JULES FÉRAT  
**ET LE VOYAGE EN CHINE**  
par PIERRE FRÉDÉ

10 Centimes le Numéro de 16 pages in-4°

ABONNEMENTS :

PARIS, 1 An.. 6 fr. DÉPARTEMENTS, 1 An.. 8 fr.  
— 6 Mois 3 » — 6 Mois 4 »

Pour tous les pays faisant partie de l'UNION POSTALE,  
1 An, 8 fr. 50.

La Collection se compose actuellement de 46 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

Le Volume broché, pour PARIS : 3 fr.  
— pour les DÉPARTEMENTS : 4 fr.

PRIMES DIVERSES OFFERTES A TOUS LES ABONNÉS

BUREAUX : place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

ELÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN  
avec les

### BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : **J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.**

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

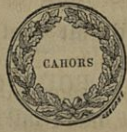
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE, ETC.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881



**PHARMACIE CENTRALE**

DE CAHORS



## ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : **Elixir vermifuge** contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — **Extrait fluide des 3 quinquinas**, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — **Liqueur de Goudron** contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — **Sirap pectoral** et **Pastilles des Chantres** contre les rhumes récents et anciens. — **Injection végétale** contre les écoulements, guérison assurée. — **Eaux de toilette**, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les **Spécialités** françaises et étrangères. — **Eaux minérales** de France et de l'Etranger. — Grand choix de **Bandages**, **Bas à varices** et articles d'Allaitement.



Veilleuses françaises  
JEUNET fils, succ<sup>r</sup>  
12, rue de la Procession  
DÉPOT :  
Rue Neuve-Saint-Merry, 24  
et  
dans toutes les bonnes Maisons

### CABINET DENTAIRE

Monsieur JACQUET, chirurgien-dentiste du bureau de bienfaisance, donnera ses consultations dentaires, tous les jours, pour les indigents de Cahors, à l'Hôtel de Ville, de 11 heures du matin à midi.

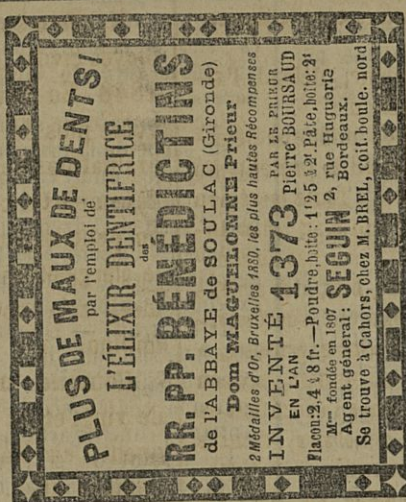
Il traite également toutes les affections de la bouche dans son cabinet rue du Lycée, n° 4. Visible tous les jours de 8 heures du matin à 11 heures, et de 1 heure du soir à 6 heures.

N.-B. — Abonnement pour l'entretien de la bouche, pour un an 10 francs et 5 francs pour la classe ouvrière.

Pour MM. les militaires, on fera des prix exceptionnels.

## LOU MORTYRE DE SENTO ESPERIO

Poésie qui a obtenu une Médaille d'Argent par **M. Justin GARY, curé de Cénévières**  
En vente chez tous les Libraires, chez l'auteur et au bureau du Journal  
prix: 50 cent. et 60 cent. par la poste.



Magasin de Fleurs artificielles.

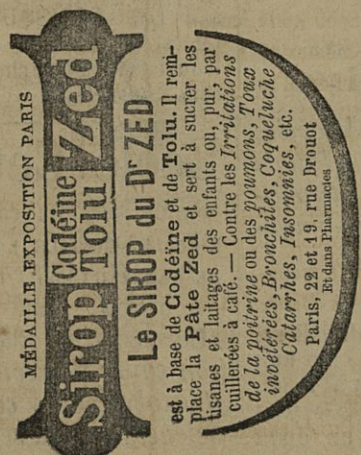
### MARTE BLANC FLEURISTE A CAHORS

MAISON IZARN, BOULEVARD SUD, 9.



Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement. Garnitures d'autel or; Frange or et argent. Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fourvitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux. Bouquets pour Fêtes votives, Lanternes vénitiennes, Feux d'artifice.



## PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près le Pont Valentré, 48, — CAHORS (Lot)

### VIGNES AMÉRICAINES

J'ai l'honneur d'aviser MM. les Viticulteurs que je viens de faire un voyage dans le Gard et l'Hérault d'où je rapporte des plants de Jacquez comme producteurs directs, de Riparia glabre et Riparia tomentoux comme porte-greffes, lesquels doivent seuls être considérés comme réellement avantageux et résistant au Phylloxera.

Je me tiens à la disposition des propriétaires désireux de se renseigner sur le mode de culture usité dans le Midi et sur la pratique à suivre dans notre région.

— Se méfier des plants américains de provenance incertaine. Ceux-ci ne résistent pas au Phylloxera; ils sont vendus sous de faux noms, à prix réduits. —

## MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

### A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE  
HAUTES NOUVEAUTÉS.

### HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

Grande Vente à de Bas Prix.

## VIGNES AMÉRICAINES

MASSOU

PROPRIÉTAIRE, A PENNE (LOT-ET-GARONNE)

PRIX-COURANT POUR L'ANNÉE 1881-82:

Producteurs directs.

Porte-Greffe:

	Boutures	Racinés.		Boutures	Racinés.
JACQUEZ, le cent.	8 f. »	35 f. »	RIPARIA, le cent.	6 f. »	16 f. »
OPORTO, —	6 »	20 »	VIALA, —	6 »	16 »
CUNINGHAM, —	6 »	25 »	CLINTON, —	3 50	10 »
HERBEMONT, —	6 »	25 »	TAYLOR, —	3 50	10 »
			SOLOUIS, —	7 »	20 »

RIPARIA, racinés et greffes en vignefrançaise Aramon, le cent, 40 fr. : (Pour l'année après) : RIPARIA racinés, greffes du choix des acheteurs, le cent, 40 fr.

NOTA. — Les Variétés demandées sont garanties authentiques. Il ne pourra être accepté de demande d'une valeur inférieure à Cinquante francs.

## BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846

JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS  
BUREAUX : 29, Rue de Viarmes, 29, — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers. Dépêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc.; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc. Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Huiles, Pétroles, Alcools, vins, Sucres, Mèlasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE :

Edition (A), 7 numéros par semaine.....	36 fr.	20 fr.	11 fr.
— (B), 3 — — — — —	28 —	15 —	8 —
— (C), 2 — — — — —	20 —	11 —	6 —
— (D), 1 — — — — —	12 —	7 —	4 —

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner envoyer mandat-poste, ou valeur sur Paris, Paris, 14, rue Saza-Laintre.